

# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE AU CENTRE TECHNIQUE FLUVIAL DE CASTELSARRASIN

Année 2016/2017

## ANNEXES

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

**SLO**

ID : 082-218200335-20170920-DEL\_09\_2017\_26-DE

## Annexe Matériels

Dénomination	Durée de vie prévisionnelle	Date prévisionnelle de renouvellement	Valeur de renouvellement	Type de bien	Etat général	Etat de fonctionnement	Contrôle
grue mobile type FFM 40T 1969	20 ans	2018	50 000	reprise	moyen	ok	05/06/2017
chariot élévateur CAT 2,5T 1998	20 ans	2025	7000	propre	bon	ok	05/06/2017
Chariot élévateur HYSTER 6,8T inc	20 ans	2023	15000	propre	moyen	ok	05/06/2017
camion porteur 19T renault premium	20 ans	2020	10000	propre	bon	ok	nov-16
camion RENAULT MAGNUM 480 DXI 2005	20 ans	2025	20000	propre	très bon	ok	mai-17
tracteur agricole RENAULT	20 ans	2027	12000	reprise	moyen	ok	
tracteur tondeuse Pally	10 ans	2025	1500	propre	bon	ok	
nettoyeur HP Kärcher	5 ans	2019	3000	propre	bon	ok	
remorque porte char	30 ans	2028	10000	propre	bon	ok	mars-17
remorque porte bateau leveque	30 ans	2027	18000	propre	bon	ok	janv-17
renault trafic 2012	15 ans	2027	15000	propre	bon	ok	avr-17
quad LINHAI 2017	10 ans	2027		retour	bon	ok	
remorque avitaillement 45CL 2017	10 ans	2027		retour	bon	ok	
bers * 50	15 ans	2031	15000	reprise	bon	ok	
remorque de manutention 2016 15T	15 ans	2031	25 000	reprise	bon	ok	juin-17
borne nettoyeur HP	10 ans	2026	8000	retour	bon	1 seul en fonctionnement	
vidéosurveillance	10 ans	2026		retour		inopérante	
séparateur huile	10 ans	2026		retour		inopérante	
borne de traitement	10 ans	2026		retour		inopérante	
mats de d éclairage * 7	20 ans	2036		retour	bon		



**CONTRÔLE & VERIFICATION**

Equipements et matériels de levage et de manutention

1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER

☎ : 06 09 77 65 42

TEL / FAX : 05 63 27 67 37

Email : [couerbecontrôle82@orange.fr](mailto:couerbecontrôle82@orange.fr)

N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925

N° SIRET : 811 977 925 000 15

APE : 7120 B

**CFC**

**82100 CASTELSARRASIN**

Saint Porquier le, 13 Juillet 2017

Je soussigné COUERBE CONTRÔLE 82, certifie que les essais de mise en conformité est en cours.

Les résultats feront objet d'un rapport d'expertise avec les essais de charge d'épreuve.

- Statique =  $P_m \times 1,25$
- Dynamique =  $P_m \times 1,1$

Attestation délivré le 13 septembre 2017 pour faire valoir ce que de droit



Mr COUERBE Robert

1715 RD 14 de LAVILLEDIEU

82700 St PORQUIER

Tel 06 09 77 65 42 - Tél/Fax 05 63 27 67 37

[couerbecontrôle82@orange.fr](mailto:couerbecontrôle82@orange.fr)



**CONTRÔLE & VERIFICATION**  
*Equipements et matériels de levage et de manutention*  
1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER  
☎ : 06 09 77 65 42  
TEL / FAX : 05 63 27 67 37

N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925  
N° SIRET : 811 977 925 000 15  
APE : 7120 B

SAINT PORQUIER LE 05 JUIN 2017

SOCIETE C.F.C  
23 QUAI JEAN MOULIN  
82100 CASTELSARRASIN

## **RAPPORT DE CONTRÔLE DES APPAREILS DE LEVAGE**

Vérification antérieure : 28 OCTOBRE 2016  
Date de 1<sup>ère</sup> mise en service : 1998

### **CODE DE CONTRÔLE**

Vérification Périodique d'un CHARIOT ELEVATEUR équipé de fourches

LIEU : AU CHANTIER – FLUVIAL

DATE DE LA VISITE : 05 JUIN 2017

N° DE L'APPAREIL : 65183

COMPTEUR HORAIRE : 3033 HEURES (VOIR OBSERVATION)



1715 RD 14 de LAVILLEDIEU  
82700 ST-PORQUIER  
Tél. 06 09 77 65 42 - Tél / Fax 05 63 27 67 37  
coul@contrôle82@orange.fr

RCV : 05 JUIN 2017

- 1 -

C.F.C





**CONTRÔLE & VERIFICATION**

*Equipements et matériels de levage et de manutention*

1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER

☎ : 06 09 77 65 42

TEL / FAX : 05 63 27 67 37

*E-mail : snc@bc.control82@orange.fr*

N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925

N° SIRET : 811 977 925 000 15

APE : 7120 B

SAINT PORQUIER LE 05 JUIN 2017

SOCIETE C.F.C

23 QUAI JEAN MOULIN

82100 CASTELSARRASIN

**RAPPORT DE CONTRÔLE  
DES APPAREILS DE LEVAGE**

Vérification antérieure : 28 OCTOBRE 2016

Date de 1<sup>ère</sup> mise en service : 1969

**CODE DE CONTRÔLE**

Vérification Périodique d'une GRUE MOBILE A TREILLIS

LIEU : AU CHANTIER – FLUVIAL CASTELSARRASIN

DATE DE LA VISITE : 05 JUIN 2017

N° DE L'APPAREIL : 2101

COMPTEUR HORAIRE : 6317 HEURES (voir observations)



1715 RD 14 de LAVILLEDIEU  
82700 ST PORQUIER  
Tel 06 09 77 65 42 - Tél/Fax 05 63 27 67 37  
*snc@bc.control82@orange.fr*



**CONTRÔLE & VERIFICATION**

*Equipements et matériels de levage et de manutention*  
1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER

☎ : 06 09 77 65 42

TEL / FAX : 05 63 27 67 37

N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925

N° SIRET : 811 977 925 000 15

APE : 7120 B

SAINT PORQUIER LE 05 JUIN 2017

SOCIETE C.F.C

23 QUAI JEAN MOULIN

82100 CASTELSARRASIN

## **RAPPORT DE CONTRÔLE DES APPAREILS DE LEVAGE**

Vérification antérieure : 28 OCTOBRE 2016

Date de 1<sup>ère</sup> mise en service : INC

### **CODE DE CONTRÔLE**

Vérification Périodique d'un CHARIOT ELEVATEUR équipé de fourches

LIEU : AU CHANTIER – FLUVIAL

DATE DE LA VISITE : 05 JUIN 2017

N° DE L'APPAREIL : 93469

COMPTEUR HORAIRE : 999 HEURES (voir observations)



1715 RD 14 de LAVILLEDIEU  
82700 ST PORQUIER  
Tel 06 09 77 65 42 - Tél. Fax 05 63 27 67 37  
couche@contrôle82@orange.fr



Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

SLO

ID : 082-218200335-20170920-DEL\_09\_2017\_26-DE

**CONTRÔLE & VERIFICATION**  
*Equipements et matériels de levage et de maintenance*  
1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER  
☎ : 06 09 77 65 42  
TEL / FAX : 05 63 27 67 37

N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925  
N° SIRET : 811 977 925 000 15  
APE : 7120 B

SAINT PORQUIER LE 05 JUIN 2017

SOCIETE C.F.C  
23 QUAI JEAN MOULIN  
82100 CASTELSARRASIN

## **RAPPORT DE CONTRÔLE DES APPAREILS DE LEVAGE**

Vérification antérieure : 28 OCTOBRE 016  
Date de 1<sup>ère</sup> mise en service : 1998

**CODE DE CONTRÔLE**  
Vérification périodique d'un HAYON sur véhicule

LIEU : SITE PORTUAIRE – CASTELSARRASIN

DATE DE LA VISITE : 05 JUIN 2017

N° DE L'APPAREIL : 11933

N° DU VEHICULE : 2569 - LB - 82

RCV : 05 JUIN 2017

~ 1 ~

C.F.C



1715 RD 14 de LAVILLEDIEU  
82700 ST PORQUIER  
Tél. 06 09 77 65 42 - Tél. Fax 05 63 27 67 37  
couerbecontrole82@orange.fr



Envoyé en préfecture le 09/10/2017  
Reçu en préfecture le 09/10/2017  
Affiché le  
ID : 082-218200335-20170920-DEL\_09\_2017\_26-DE

**CONTRÔLE & VERIFICATION**  
*Equipements et matériels de levage et de manutention*  
1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER  
☎ : 06 09 77 65 42  
TEL / FAX : 05 63 27 67 37  
*E-mail : couerbe.contrôle82@orange.fr*  
N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925  
N° SIRET : 811 977 925 000 15  
APE : 7120 B

SAINT PORQUIER LE 05 JUIN 2017

SOCIETE C.F.C  
23 QUAI JEAN MOULIN  
82100 CASTELSARRASIN

## **RAPPORT DE CONTRÔLE DES APPAREILS DE LEVAGE**

Vérification antérieure : 28 OCTOBRE 016  
Date de 1<sup>ère</sup> mise en service : 1998

**CODE DE CONTRÔLE**  
Vérification périodique d'un HAYON sur véhicule

LIEU : SITE PORTUAIRE – CASTELSARRASIN

DATE DE LA VISITE : 05 JUIN 2017

N° DE L'APPAREIL : 11933

N° DU VEHICULE : 2569 - LB - 82

RCV : 05 JUIN 2017

~ 1 ~

C.F.C



1715 RD 14 de LAVILLEDIEU  
82700 ST PORQUIER  
Tél. 06 09 77 65 42 - Tél/Fax 05 63 27 67 37  
couerbecontrôle82@orange.fr





## FICHE DESCRIPTIVE

NATURE DE L'APPAREIL	HAYON DECAISSE CAMION, monté à l'arrière du véhicule en ...2... Partie(s)		
MARQUE / MODELE / DATE	INTERLIFT	KLUZ 1500	1998
CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION	900 kg		
N° DE L'APPAREIL / N° DE PARC	11933	/	
CAPACITE : LEVEE MAXIMUM	900 kg		

1. Aspect général	Satisfaisant	
2. Partie visibles / accessibles	Satisfaisant	
3. Système de verrouillage position route hayon <5-11-2005	En place	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
4. Système de verrouillage position route hayon >5-11-2005	En place	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Clapets sécurité sur circuits hydraulique	en place	Non
5. Système de verrouillage position route rentré sous châssis hydrauliquement	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
6. Hauteur de levée	/	
7. Drapeaux	En place	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> (voir observations)
8. Usures des chaînes sous châssis	Sans objet	/
9. Vérins	Bon état	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
10. Raccords hydrauliques	Bon état	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

1. Accès	Du sol à droite	
2. Visibilité	Satisfaisante	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3. Plaque de charge	En place	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4. Consignes de sécurité	En place	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
5. Avertisseur sonore du poste de conduite	Fonctionne	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
⇒ Rappel : Le conducteur doit disposer d'un avertisseur sonore de puissance suffisante		
6. Arrêt d'urgence	Relâchement des commandes	



Envoyé en préfecture le 09/10/2017  
Reçu en préfecture le 09/10/2017  
Affiché le **SLO**  
ID : 082-218200335-20170920-DEL\_09\_2017\_26-DE

**CONTRÔLE & VERIFICATION**  
*Equipements et matériels de levage et de manutention*  
1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER  
☎ : 06 09 77 65 42  
TEL / FAX : 05 63 27 67 37  
*E-mail : couerrecontrôle82@orange.fr*  
N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925  
N° SIRET : 811 977 925 000 15  
APE : 7120 B

SAINT PORQUIER LE 05 JUIN 2017

SOCIETE **C.F.C**  
23 QUAI JEAN MOULIN  
82100 CASTELSARRASIN

## **RAPPORT DE CONTRÔLE DES APPAREILS DE LEVAGE**

Vérification antérieure : 28 OCTOBRE 2016  
Date de 1<sup>ère</sup> mise en service : 1969

**CODE DE CONTRÔLE**  
Vérification Périodique d'une GRUE MOBILE A TREILLIS

LIEU : AU CHANTIER – FLUVIAL CASTELSARRASIN

DATE DE LA VISITE : 05 JUIN 2017

N° DE L'APPAREIL : 2101

COMPTEUR HORAIRE : 6317 HEURES (voir observations)



1715 RD 14 de LAVILLEDIEU  
82700 ST PORQUIER  
Tel. 06 (0) 77 65 42 - Tél/Fax 05 63 27 67 37  
*couerrecontrôle82@orange.fr*

RCV : 05 JUIN 2017

- 1 -

C.F.C



## FICHE DESCRIPTIVE

DATE D'INTERVENTION : .....05 JUIN 2017.....

LIEU : .....AU CHANTIER - FLUVIAL.....

NATURE DE L'APPAREIL	GRUE MOBILE A TREUIL
MARQUE / MODELE / TYPE	PPM - 30031 - 1969
CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION	30000 kg à 3,50 m / 8450 kg à 10 m 4555 kg à 16 m
VEHICULE MOTEUR	06081 F 0001

- Charge maxi : 30000 kg
- Appuis : 4 vérins coulissants hydrauliques, à verrouillage pilotés sur patins d'appuis
- Equipement : Bâti fer U de 140 mm sur une tourelle
- Poste de conduite : en cabine
  - Visibilité : bonne
  - Essuies glace : manquant
  - Toit : tôle et vitrage
  - Vitrage : polycarbonate
- Circulation : rotation totale en continu par système pignon - crémaillère  
Mouvement et rotation associés

- Mécanisme (Etat Apparent, fonctionnement) : bon état
- Limiteur de pression (2) : non
- Dispositif de freinage : correct, par sangle sur commandes à pieds
- Limiteur de vitesse :

- Treuil : par nombre de tours moteur
- Relevage : } IDEM
- Orientation : }



**CONTRÔLE & VERIFICATION**

*Equipements et matériels de levage et de manutention*

1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER

☎ : 06 09 77 65 42

TEL / FAX : 05 63 27 67 37

N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925

N° SIRET : 811 977 925 000 15

APE : 7120 B

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

SLO

ID : 082-218200335-20170920-DEL\_09\_2017\_26-DE

SAINT PORQUIER LE 05 JUIN 2017

SOCIETE C.F.C  
23 QUAI JEAN MOULIN  
82100 CASTELSARRASIN

## **RAPPORT DE CONTRÔLE DES APPAREILS DE LEVAGE**

Vérification antérieure : 28 OCTOBRE 2016

Date de 1<sup>ère</sup> mise en service : 1998

### **CODE DE CONTRÔLE**

Vérification Périodique d'un CHARIOT ELEVATEUR équipé de fourches

LIEU : AU CHANTIER – FLUVIAL

DATE DE LA VISITE : 05 JUIN 2017

N° DE L'APPAREIL : 65183

COMPTEUR HORAIRE : 3033 HEURES (VOIR OBSERVATION)



1715 RD 14 de LAVILLEDIEU

82700 ST-PORQUIER

Tél. 06 09 77 65 42 - Tél/Fax 05 63 27 67 37

couerre@contrôle82@orange.fr

RCV : 05 JUIN 2017

- 1 -

C.F.C





## FICHE DESCRIPTIVE

DATE D'INTERVENTION : .....05 JUIN 2017.....

LIEU .....AU CHANTIER - FLUVIAL.....

NATURE DE L'APPAREIL	Appareil de levage avec équipement de manutention à fourches
MARQUE / MODELE / TYPE	CATERPILLAR – FT 17 B
CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION	2500 kg
N° DE L'APPAREIL / DATE DE CONSTRUCTION	65183

### ◆ CHASSIS

- Automoteur sur pneumatique sans stabilisateur
- Utilisation en charge sur pneumatique et en déplacement
- Source d'énergie : **thermique - hydraulique**
- Poste de conduite : avec carénage sur automoteur

### ◆ DISPOSITION DE PREHENSION

- A fourche commandée par .....1..... vérin (s) hydraulique (s) et un mât à inclinaison variable commandé par .....2..... vérin (s) hydraulique (s)

### ◆ DISPOSITION DE SECURITE

- Butée de fin de course et de coulissement : **oui**

### ◆ LIMITEUR DE VITESSE

- En descente de charge constituée par limiteur de débit : **oui**

### ◆ LIMITEUR D'EFFORT MAXIMAL

- Par limiteur de pression : **oui**

RCV : 05 JUIN 2017

- 2 -

C.F.C

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

**SLO**

ID : 082-218200335-20170920-DEL\_09\_2017\_20 DE



**CONTRÔLE & VERIFICATION**

*Équipements et matériels de levage et de manutention*

*1715, RD 14 de Lavilledieu - 82700 ST PORQUIER*

*☎ : 06 09 77 65 42*

*TEL / FAX : 05 63 27 67 37*

*N° T.V.A INTRACOMM : FR 44811977925*

*N° SIRET : 811 977 925 000 15*

*APE : 7120 B*

SAINT PORQUIER LE **05 JUIN 2017**

SOCIETE **C.F.C**

**23 QUAI JEAN MOULIN**

**82100 CASTELSARRASIN**

## **RAPPORT DE CONTRÔLE DES APPAREILS DE LEVAGE**

Vérification antérieure : **28 OCTOBRE 2016**

Date de 1<sup>ère</sup> mise en service : **INC**

### **CODE DE CONTRÔLE**

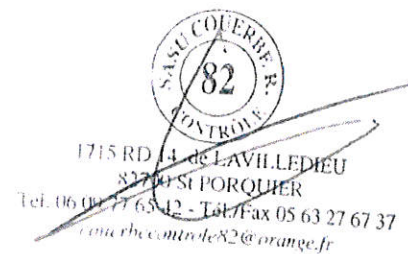
Vérification Périodique d'un **CHARIOT ELEVATEUR** équipé de fourches

**LIEU : AU CHANTIER – FLUVIAL**

**DATE DE LA VISITE : 05 JUIN 2017**

**N° DE L'APPAREIL : 93469**

**COMPTEUR HORAIRE : 999 HEURES (voir observations)**



*RCV : 05 JUIN 2017*

*- 1 -*

*C.F.C*



## FICHE DESCRIPTIVE

DATE D'INTERVENTION : .....05 JUIN 2017.....

LIEU : .....AU CHANTIER - FLUVIAL.....

NATURE DE L'APPAREIL	Appareil de levage avec équipement de manutention à fourches
MARQUE / MODELE / TYPE	<b>HYSTER - RTD</b>
CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION	6800 kg à 0,60 m / 3500 kg à 2 m 3000 kg à 2,30 m
N° DE L'APPAREIL / DATE DE CONSTRUCTION	93469

### ◆ CHASSIS

- Automoteur sur pneumatique sans stabilisateur
- Utilisation en charge sur pneumatique et en déplacement
- Source d'énergie : **thermique - hydraulique**
- Poste de conduite : **avec carénage sur automoteur**

### ◆ DISPOSITION DE PREHENSION

- A fourche commandée par .....1..... vérin (s) hydraulique (s) et un mât à inclinaison variable commandé par .....2..... vérin (s) hydraulique (s)

### ◆ DISPOSITION DE SECURITE

- Butée de fin de course et de coulissement : **oui**

### ◆ LIMITEUR DE VITESSE

- En descente de charge constituée par limiteur de débit : **oui**

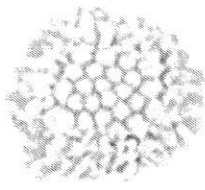
Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

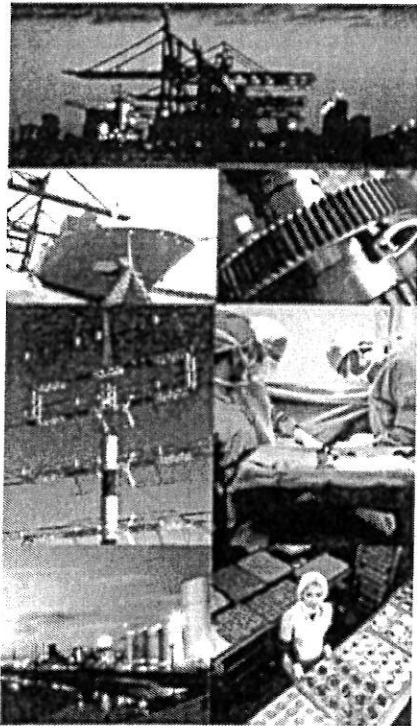
SLO

ID : 082-218200335-20170920-DEL\_09\_2017\_26-DE



**CHANTIER FLUVIAL CASTELSARRASI**  
*A l'attention de M SEBASTIEN ESCORIHUELA*  
23 AVENUE JEAN MOULIN  
82100 CASTELSARRASIN

**RAPPORT DE VERIFICATION**  
Installations électriques  
Q18



Code prestation : A10Z1  
Rapport N° : R9819173-001-1  
Lieu d'intervention :  
CHANTIER FLUVIAL CASTELSARRASI  
23 AVENUE JEAN MOULIN  
82100 CASTELSARRASIN

Date d'intervention : du 19/07/2017 au 19/07/2017  
Date d'expédition : 31/07/2017



MONTAUBAN  
1500 AVE. DE FONNEUVE  
Z.I NORD  
82000 MONTAUBAN  
Tél : 0563664600 - Fax : 0563201797



Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

SLO

Réf : 981017382018200335-20170920-DE-19-2017-06-DE

DOMAINE 18

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Q-18

## COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE

### Organisme

Nous soussignés organisme de vérification d'installations électriques autorisé\* par CNPP sous le n° 140/18

Nom (ou raison sociale) : **APAVE SA**

191 rue de Vaugirard

75738 Paris Cedex 15

### Etablissement objet de la vérification

Nom (ou raison sociale) **CHANTIER FLUVIAL CASTELSARRASI**

23 AVENUE JEAN MOULIN

82100 CASTELSARRASIN

Lieu d'intervention **CHANTIER FLUVIAL CASTELSARRASI**

23 AVENUE JEAN MOULIN

82100 CASTELSARRASIN

Nature de l'activité **REPARATION DE BATEAUX**

Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du ou des bâtiments concernés : Sans objet

Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou de son représentant :

- la désignation des locaux à risque d'incendie par l'exploitant (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) : Oui  Non
- le document relatif à la protection contre les explosions fourni par l'exploitant : **Sans Objet**

### Vérification des installations électriques réalisée

Nous déclarons avoir procédé le 19/07/2017 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.

La vérification a consisté en :

- Une vérification complète des installations électriques de l'établissement
- Une vérification partielle ne prenant pas en compte les installations désignées ci-dessous

Les algecos qui sont du domaine privatif et dont les départs se situent au niveau du tgbt sont du domaine privatif et à ce titre ne sont pas soumis à contrôle

Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant Oui  Non

Type de vérification :

- Première vérification effectuée par l'organisme
- Vérification périodique annuelle

Date de la précédente visite : 01/03/2017

### Conclusion

Nous déclarons que l'installation électrique

- peut entraîner des risques d'incendie ou d'explosion
- ne peut pas entraîner des risques d'incendie ou d'explosion

La vérification a été effectuée

par **M. JEAN-MARC BRUSTET**

A MONTAUBAN, le 19/07/2017

en présence de : M. SEBASTIEN ESCORIHUELA (GERANT)



(r1.14)



\* Autorisation délivrée par CNPP Cert, organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance  
Route de la Chapelle Réanville CS 22265 F27950 Saint-Michel [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

SLO

DOMAINE 18

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Réf : 981017092011200335-20170920-DEL\_09\_2017\_26-DE

Q 18

## COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE

### Points de non-conformité ou anomalies constatées et préconisations associées

Rappeler le cas échéant, la date à laquelle ils ont été signalés pour la première fois

Aucune non-conformité n'a été identifiée lors de cette vérification et ce, dans le périmètre des limites d'intervention.

### Commentaires

Q19 Délivré : Oui  Non

Présence de procédés photo-voltaïques : Oui  Non

Schéma de liaison à la terre de l'installation électrique (BT) : TT

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion.

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Domaine 4	EXTINCTEURS	<b>N4</b>
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL APSAD R4		

Cette déclaration est enregistrée sous le numéro 87 par le titulaire des certifications conjointes.

**Titulaire des certifications conjointes**

Nous, soussignés, entreprise titulaire des certifications conjointes APSAD & NF Service d'installation et de maintenance d'extincteurs\*, sous le n° 046/07/04-285

LE RESEAU SECURITE  
SIRE  
11 RUE ALBERT RÉMY  
28250 SENONCHES

Représentée par C. DAUGERON

**Établissement objet de l'installation**

Installation (décrite ci-contre) réalisée dans l'établissement suivant :  
Nom (ou raison sociale) CHANTIER FLUVIAL DE CASTEL (CT 04173691 / P 040110435)  
23 QUAI JEAN MOULIN  
82100 CASTELARRASTIN

Déclarons sur l'honneur que l'installation d'extincteurs décrite ci-contre, mise en service en 2016 a été  réalisée  modifiée par nous-mêmes conformément à la règle APSAD R4, édition Mars 2012

Nous assurons qu'un dossier technique complet dont le contenu est indiqué dans la règle d'installation a été remis à notre client. La vérification de conformité a été effectuée par LE BRIGANT MICHAEL le 31/01/2017 en présence du client.

A SENONCHES, le 09/02/2017

Signature et cachet de l'entreprise :

  
Site Industriel de la Forêt - 12 rue Albert Rémy  
28250 SENONCHES  
Tél : 08 20 90 15 15  
RCS Paris - SIRET : 334 750 130 0033  
SARL au Capital de 1 200 000 €

Cette déclaration doit être dûment signée par l'entreprise titulaire des certifications conjointes APSAD & NF Service d'installation et de maintenance d'extincteurs et établie en 4 exemplaires : 1 exemplaire conservé par l'entreprise titulaire des certifications conjointes, 1 exemplaire transmis au secrétariat des certifications conjointes, 2 exemplaires transmis au client dont 1 transmis par lui à l'assureur.

Remplir le cadre ci-contre SVP (Caractéristiques de l'établissement et de l'installation)

**Caractéristiques de l'établissement et de l'installation**

Nature de l'activité principale : Réparation et maintenance navale  
Établissement : CHANTIER FLUVIAL DE CASTEL  
- superficie totale des locaux protégés : 520,00 m²  
- nombre de niveaux : 1  
- autres caractéristiques (dangers localisés par exemple) : armoire élec, compresseur, tvx par points chauds, stockage nt.>3m de 200 m², stockage ext.>10m

**Désignation technique des extincteurs et nature de l'agent extincteur**

Nombre

Extincteur Pression Permanente 2 Kg CO2	2
Extincteur Pression Permanente 5 Kg CO2	1
Extincteur Pression Auxiliaire 6 Kg ABC	1
Extincteur Pres Auxil 6 L Eau Pulvérisée + Additif Bioversal	3
Extincteur Pression Auxiliaire 9 Kg ABC	1
Extincteur Pression Auxiliaire 9 L Eau Pulvérisée + Additif	2

**Particularités de l'installation**

Concernant par exemple le choix des agents extincteurs, l'emplacement des appareils, leurs types, la non protection de certains locaux ou bâtiments...



\*Certifications conjointes délivrées par CNPP Cart., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance - Route de la Chapelle Réanville - CS 22265 - F27950 SAINT MARCEL - www.cnpp.com et AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX - www.marque-nf.com. Ces certifications prouvent la conformité du service aux dispositions du référentiel 14 - NF 285 et garantissent que le personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, la contractualisation, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initiale, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP Cart. et AFNOR Certification. Page 31 sur 32





Le 06/10/2017

**MR BOUDARD JACQUES**  
 Agent général exclusif MMA  
 23 BOULEVARD LEONCE GRANIE  
 82300 CAUSSADE  
 Tél : 0563931684 Fax : 0563650522  
 E-Mail : j.boudard@mma.fr  
 No ORIAS 07010071 WWW.ORIAS.FR

**SARL CHANTIER FLUVIAL DE CASTEL**  
 20 CHEMIN DES 2 PONTS  
 82100 CASTELSARRASIN  
 FRANCE

**FICHE DOSSIER CLIENT**

<b>SARL CHANTIER FLUVIAL DE CASTE</b> N° SIRET : 47752813700011	Réf agence : C0658 Construction de bateaux de plaisance	PDV : CAUSSADE N° de client : 27152430 L - Ent. Actif Code tri : CC
Tél. Principal : 05.63.32.12.67 E-Mail Principal : chantierfluvialcastel@orange.fr Cat. Jurid. :	Portable : 06.23.25.80.36 E-mail second :	Fax :
Date arrêté bilan :	Date création : Effectif : 3	C.A. :
RIB :	Gestion recouvrement : Centrale	Solde Deffis hors PB : 0,00 euros

CONTRATS							
N° contrat	Libellé contrat	B/M	Effet	Sit	Ech	FP	
SARL CHANTIER FLUVIAL DE CASTEL							
A 143886221	RCE AN1		02/02/2017	V	01/01	M	
A 143528077	MMA PRO-PME		01/01/2017	V	01/01	M	
A 195291762	AZUR MULTIPRO CARTE		01/04/2017	R	01/01	S	
A 142142882	AGRICOLE		17/05/2013	R	01/01	A	
A 142142482	AGRICOLE		17/05/2013	R	01/01	A	
A 119004341	AUTO FLEET		01/07/2017	V	01/07	S	
A 114964903	TRANS FLEET		01/10/2017	V	01/10	A	



**COMMUNE DE CASTELSARRASIN**

(TARN-ET-GARONNE)

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2017 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE  
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)**

\*\*\*\*\*

L'An deux mille dix-sept, et le **15 du mois de septembre (15.09.2017)** à 11h00, la Commission consultative des services publics locaux, convoquée le **7 septembre 2017** par M. le Maire, s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

**MEMBRES PRÉSENTS** : M. DAL CORSO Michel - M. REMIA Alex – M. ANGLES André

**MEMBRES ABSENTS** : M. BESIERS Jean-Philippe - M. BENECH Robert – Mme ROBIN Nathalie - M. MILHAU Philippe (Président de l'Union des commerçants et artisans de Castelsarrasin - UCAC)

**PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE** : M. ESCORIHUELA Christophe (CTF) – M. ESCORIHUELA Sébastien (CTF) – M. APPOLLOT Didier (directeur général des services), M. COUMES-MARQUET Jean-Marie (directeur des finances) – M. KRANTSCHENKO Michel (directeur des services techniques) – M. COLONEL Emmanuel (responsable du service des marchés) – Mme LAPORTE-VERGNES Alice (cabinet Cogite) – Mme PALLARUELO Sonia (cabinet Sodecal)

La séance est ouverte à 11h00 heures.

**ORDRE DU JOUR :**

- Examen du rapport annuel du délégataire dans le cadre de la délégation de service public du Centre technique fluvial (CTF)

**1. Examen du rapport annuel du délégataire dans le cadre de la délégation de service public du Centre technique fluvial (CTF)**

Après présentation par le délégataire, la Commission consultative des services publics locaux prend acte du rapport annuel relatif à la délégation de service public du Centre technique fluvial.

Le compte-rendu détaillé de réunion est joint en annexe.

\*\*\*\*\*

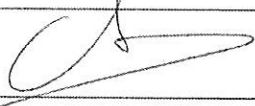
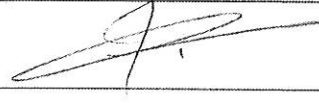
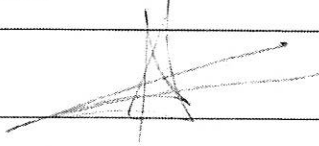
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

\*\*\*\*\*

Vu, pour être annexé  
à la délibération du Conseil Municipal  
en date du 20.09.2017.....  
A Castelsarrasin, le 09/10/17.....  
Le Maire



## SIGNATURES

M. ANGLES André	
M. BENECH Robert	Excusé
M. BESIERS Jean-Philippe	Excusé
M. DAL CORSO Michel	
M. MILHAU Philippe	Absent
M. REMIA Alex	
Mme ROBIN Nathalie	Excusée

ANNEXE AU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2017 DE LA COMMISSION  
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

## SUIVI DE LA DSP DU CTF

### Compte-rendu – Réunion de la CCSPL du 15 septembre 2017

**Objet :** Examen du rapport annuel du délégataire dans le cadre de la délégation de service public du Centre Technique Fluvial

**Présents :**

- Elus :

- M. Alex REMIA, Adjoint au développement économique - numérique
- M. Michel DAL CORSO, conseiller municipal
- M. André ANGLES, conseiller municipal

- Services de la ville :

- M. Didier APPOLLOT Didier, Directeur Général des Services
- M. Jean-Marie COUMES-MARQUET, Directeur Financier
- M. Emmanuel COLONEL, Responsable Marchés Publics
- M. Michel KRANTSCHENKO, Directeur des Services Techniques

- AMO COGITE, Mme Alice LAPORTE-VERGNES

- Entreprise Chantier Fluvial de Castelsarrasin : MM. Christophe et Sébastien ESCORHUELA

- Cabinet SODECAL : Mme Sonia PALLARUELO

#### Introduction de la réunion

M. REMIA introduit la réunion. Il rappelle que le mode de gestion en délégation de service public engendre des contraintes de suivi, aussi bien du côté de la commune que du délégataire. Dans ce contexte, une parfaite transparence et communication entre délégataire et collectivité est rendue nécessaire.

M. APPOLLOT rappelle que le délégataire doit tenir la commune informée de la gestion du service et des activités réalisés. En outre, les éventuelles activités supplémentaires ne doivent pas modifier l'économie générale du contrat.

La société COGITE remettra un rapport d'analyse du rapport annuel du délégataire, conformément à ce qui est prévu dans sa mission d'assistance à la commune.

#### Présentation apport annuel du Délégué :

Le rapport annuel remis à la commune le mercredi 13 septembre est présenté à la CCSPL par le délégataire.

Plusieurs commentaires sont apportés lors de la présentation :



**ANNEXE AU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2017 DE LA COMMISSION  
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)**

- La commune demande au délégataire de régler impérativement le problème du gardiennage à flot réalisé aujourd'hui le long du canal. En effet, cet emplacement n'est pas prévu pour cette activité et cela n'est pas légal, aucune autorisation n'ayant été délivrée. De plus, des emplacements sont prévus à cet effet sur le site du centre technique fluvial
- M. REMIA interroge le délégataire sur les modalités d'assurance en ce qui concerne l'accueil pratiqué hors des horaires officiels d'ouverture du CTF. Le délégataire indique que les assurances couvrent cette gestion et que chaque bateau est en outre assuré individuellement
- Le fossé au niveau du contre canal doit être entretenu. M. KRANTSCHENKO évoque la possibilité de sortir le fossé du périmètre de la DSP et de réfléchir sur les modalités d'entretien
- Le délégataire informe la commune que lors des 2 dernières manifestations organisées par la commune, en particulier lors du concours de pétanque, le CTF était inaccessible à cause de stationnements abusifs. La commune va réfléchir à la mise en place de barrières
- Le délégataire indique qu'il fournira, dans les jours à venir, les annexes au rapport annuel constituées des certificats d'assurances, des contrôles réglementaires des équipements et de la demande d'homologation réalisée pour la remorque hydraulique. COGITE demande au délégataire d'y ajouter l'inventaire complet des installations, en veillant bien à différencier les biens selon leur typologie et à présenter leur valorisation
- Le délégataire explique qu'une bonne partie des bateaux en gardiennage sont des bateaux abandonnés. Des procédures d'abandon sont en cours (via tribunal, durée approx. 1 an). A l'issue, de ces procédures, il appartient à CFC de vendre ces bateaux et de se rémunérer sur la vente
- Comme dit précédemment par la commune, l'avitaillement doit rester une activité secondaire, accessible aux clients du CTF
- La commune indique que le dépotage devrait être prêt avant la fin du mois de septembre. Le fournisseur est la société CEI.
- Le délégataire envisage de créer un nouveau bâtiment (structure légère). M. KRANTSCHENKO indique qu'il faudra tenir compte des sols, ceux-ci étant partiellement dépollués. Le délégataire affiche sa volonté de laisser ces structures sur site au bénéfice de la commune en fin de contrat
- A ce propos, COGITE alerte le délégataire et la commune sur le fait que ces biens constitueraient alors des biens de retour, nécessitant d'être amortis sur la durée restante du contrat. De ce fait, l'intégration de ces biens au périmètre de la délégation par avenant, pourraient modifier de manière importante l'économie générale du contrat. Dans l'Article 36 du Décret n°2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatif aux contrats de concession, il est prévu que des modifications puissent être réalisées, quel qu'en soit le montant, lorsque celles-ci ne sont pas substantielles. Sont considérées comme substantielles les modifications qui modifient l'équilibre économique du contrat d'une manière qui n'était pas prévue dans le contrat initial. En outre, des modifications dont le montant est inférieur à 5M €HT et à 10 % du montant du contrat initial ne sont pas considérées comme substantielles
- Le système de traitement des eaux ne fonctionne pas. La commune a essayé de programmer une remise en service avec le fournisseur, mais sans résultat pour le moment. M. KRANTSCHENKO va prévoir un pompage des boues présentes en attendant
- La caméra de vidéosurveillance est hors service, M. KRANTSCHENKO indique qu'une intervention de Bouygues va être programmée
- La borne de carénage n'est pas prévue pour fonctionner lors de la période hivernale. En attendant une éventuelle intervention, CFC va tenter d'isoler les équipements contre le gel.



**ANNEXE AU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2017 DE LA COMMISSION  
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)**

- L'achat de la grue de 80T doit être réalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 conformément au projet de contrat. Le délégataire indique qu'il est intéressé par une grue du chantier de Pont des Sables. Afin de faciliter le déplacement des engins, la commune pourra être amenée à passer une couche d'enrobés sur site
- L'article 30.2. du contrat de délégation prévoit la possibilité pour le délégataire d'indexer ses tarifs tous les ans au 1<sup>er</sup> janvier. Le délégataire informe la commune qu'il n'a pas souhaité réaliser d'indexation de ses tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les tarifs sont donc restés constants depuis le début du contrat
- Le délégataire explique que durant les premiers mois du contrat, aucun salaire n'a été dégagé volontairement par les gérants afin de limiter les charges de personnel
- Les recettes de l'année précédente étaient en dessous des recettes prévisionnelles. Cela s'explique par le développement de l'activité qui a pris plus de temps que prévu et par l'aménagement du site achevé en début d'année. Les prévisions de recettes pour l'année suivante sont plus optimistes.

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

**SLO**

ID : 082-218200335-20170920-DEL\_09\_2017\_26-DE